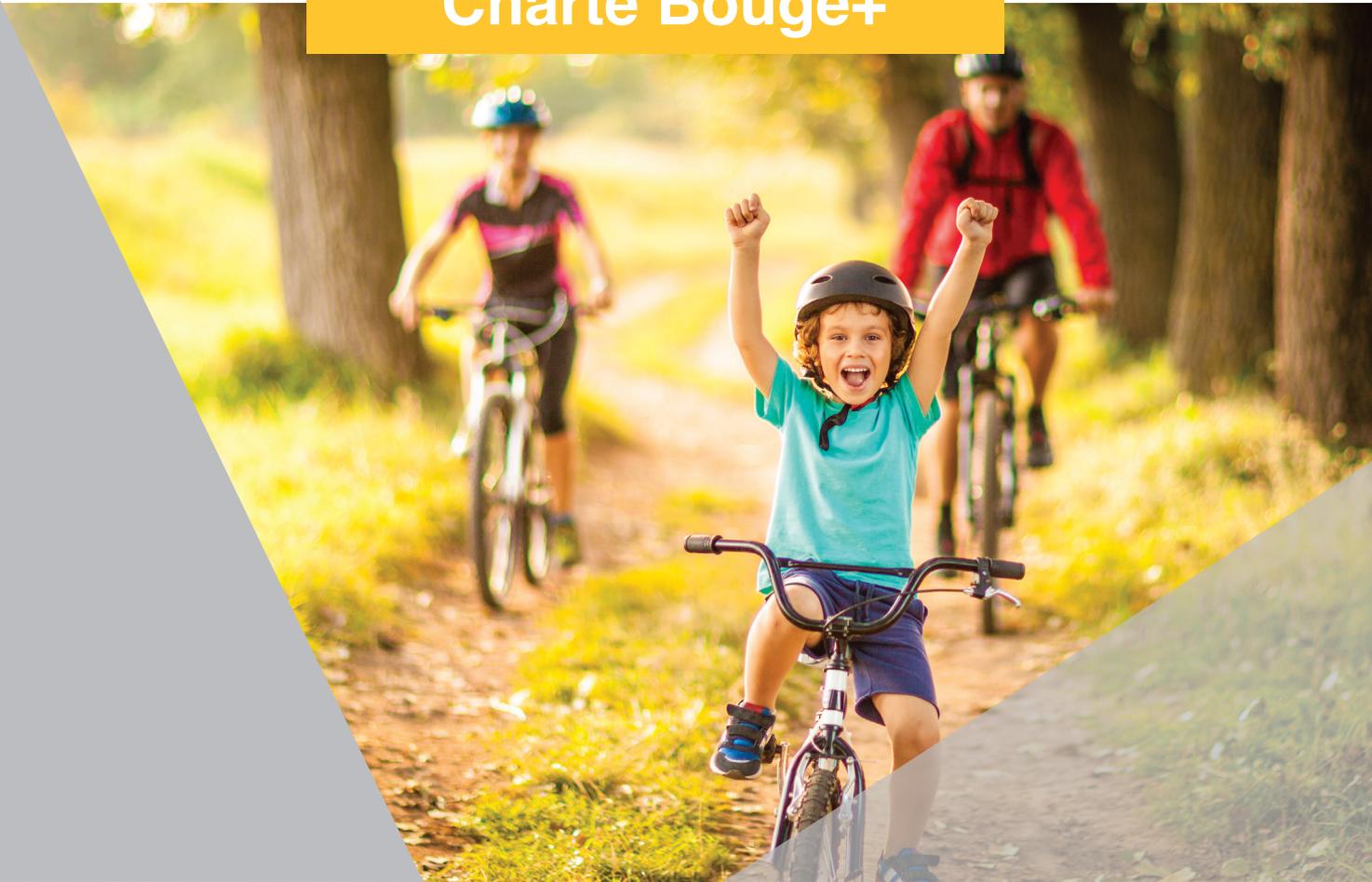


Charte Bouge+



La Fédération Sportive et Culturelle de France place le bien-être physique, psychologique et social lié à la pratique d'une activité physique, sportive et/ou culturelle comme une priorité pour ses adhérents.

Dans ce contexte la fédération met à disposition de ses associations son programme santé Atoutform', afin que chaque licencié pratique une activité qui lui est adaptée, quels que soient son âge, son état de santé et ses capacités physiques.

La thématique Bouge+ permet aux associations engagées dans la thématique Atout+ d'enrichir leur offre d'activités en proposant à un public sédentaire de développer une meilleure hygiène de vie en modifiant son mode de déplacement au quotidien, dans une démarche active de santé.

En effet, la thématique Bouge+ intègre toute activité mettant le corps en mouvement et permettant de prendre conscience de son mode de vie et de développer ainsi des réflexes afin de modifier durablement ses comportements.

Par exemple, le programme D-marche de l'association ADAL propose d'intégrer un réseau de D-marcheurs grâce à un kit composé d'un podomètre et de son application web, en relevant des défis individuels et/ou collectifs pour renforcer la motivation à pratiquer une activité physique quotidienne, à la pérenniser dans le temps, et à favoriser le lien social.

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA THÉMATIQUE BOUGE+ L'ASSOCIATION S'ENGAGE À :

■ VIE ASSOCIATIVE

- Adopter une démarche d'éducation aux risques de la sédentarité et aux bienfaits des modes de déplacement actifs auprès de tous les membres de l'association et de leurs familles.
- Favoriser un lien avec la municipalité pour envisager une collaboration avec l'association sur les problématiques de mobilité et de transport.
- Licencier tous les pratiquants et l'animateur de l'(des) initiative(s) Bouge+.

■ JURIDIQUE

- Respecter la terminologie exacte de la thématique Bouge+.
- Respecter les conventions établies avec les partenaires pour le déploiement de leurs programmes sous l'égide de la thématique Bouge+, par exemple le programme D-marche de l'ADAL.
- Porter attention à toujours resituer le programme proposé sous l'égide de la thématique Bouge+ dans le cadre du programme santé Atoutform' de la FSCF.

■ COMMUNICATION

- Réaliser une promotion uniforme de la thématique Bouge+ via les supports communiqués par la Fédération Sportive et Culturelle de France.
- Utiliser différents moyens de promotion de son (ses) initiative(s) Bouge+ (affichages / stands / presse, etc.) auprès du grand public à chaque étape de sa mise en place.
- Utiliser le logo FSCF/Atoutform' spécialement créé pour la promotion du programme D-marche pour toute action de promotion de la mise en place d'un programme D-marche sur son territoire.

■ FORMATION

- Se référer aux conditions émises par les partenaires au sein des conventions régissant les programmes déployés sous l'égide de la thématique Bouge+.
- Encourager son animateur à enrichir ses compétences dans la lutte contre la sédentarité.
- Dans le cadre du programme D-marche : faire suivre la formation proposée par l'ADAL à l'animateur du programme au sein de l'association.

■ ACTIONS

- Identifier les ressources existantes autour de l'association pour la mise en place d'initiatives sous l'égide de la thématique Bouge+ (bénéficiaires, locaux, animateurs, financements, etc.).
- Être acteur du développement local de son(ses) initiative(s) Bouge+.
- Informer chaque saison la FSCF de toute mise en place d'initiatives sous l'égide de la thématique Bouge+.

■ ÉVALUATION

- Répondre à l'évaluation annuelle de la thématique Bouge+ déployée par la fédération.
- Dans le cadre de la mise en place d'un programme sous l'égide de la thématique Bouge+, transmettre à la FSCF une copie de l'évaluation réalisée.

Pour une meilleure compréhension, ces engagements sont déclinés dans la notice Bouge+.

En signant la charte l'association s'engage à respecter les points précédemment cités.
Document à compléter en deux exemplaires : un à renvoyer au comité régional FSCF et un à conserver par l'association.

NOM DE L'ASSOCIATION

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mail :

Fait à :

Le :

Signature :

RÉFÉRENT SANTÉ DE L'ASSOCIATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mail :

Fait à :

Le :

Signature :

LA FÉDÉRATION SPORT ET CULTURE

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) rassemble depuis 1898 des associations partageant un projet éducatif commun basé sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, de solidarité et de responsabilité. Forte de ses 222 000 licenciés et 1500 associations affiliées, l'engagement de la FSCF s'exprime au travers d'une offre d'activités variées dans les domaines sportifs, artistiques et culturels. Les activités sont ouvertes à tous sans distinction, quels que soient le niveau et la forme de pratique souhaités : initiation, découverte, loisir et/ou compétition et donnent lieu chaque année à de nombreuses manifestations et rencontres nationales. La fédération dispense et délivre des formations pour garantir la qualité de ses intervenants, animateurs, entraîneurs, professionnels et/ou bénévoles (Brevets Fédéraux, BAFA/BAFD, BPJEPS, etc.).

La FSCF attache une attention particulière à la promotion du sport, vecteur de santé et de bien-être. Outre le cadre réglementaire et sécuritaire, la FSCF s'est notamment donnée pour mission de participer à l'effort collectif pour l'amélioration de la santé de la population par la pratique régulière d'une activité physique.



Pour toutes demandes de renseignements sur le programme santé Atoutform' :
www.fscf.asso.fr/atoutform ■ atoutform@fscf.asso.fr

Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57
F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr